

Département
des Pyrénées-Orientales

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PONTEILLA-NYLS**

Conseillers en exercice : 23
Conseillers Présents : 21
Procurations : 2
Convocation : 14 avril 2026

Séance du 22 avril 2026 à 18 heures 30

L'an deux mille mille vingt six, le vingt-deux avril à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué se réunit au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Monsieur Franck DADIES, Maire.

Présents : MM DADIES Franck, BOIDIN Lucie, MOULIN Alexandre, CASTELL Marie-Hélène, HANOL Didier, ADOUE Thérèse, SANCHEZ Maxime, MAYNERIS-BONFANTI Carine, MASSOTEAU Thierry, ALMENDROS Marjorie, SAVINE Eric, FREVILLE Jocelyne, BOUSCASSE Michel, ARACIL Chrystelle, CATALA Rémi, DUMEC Isabelle, HARDY Mathieu, PARE Patrice, BANQ Chantal, MAZAS Michelle, VIDAL Fabien.

Absents excusés ayant donné mandat de vote : BLONDEL Géraldine à DADIES Franck, SANCHEZ Christèle à VIDAL Fabien.

Absent : néant

M HARDY Mathieu est nommé Secrétaire de Séance. Monsieur le Maire a ouvert la séance du conseil municipal.

Le quorum a été vérifié, le Conseil municipal peut délibérer.

OBJET: COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Monsieur le Maire ayant quitté la salle et ne prenant pas part au vote, le Conseil municipal est placé sous la présidence de Monsieur Didier HANOL, adjoint aux finances.

Il rappelle aux élus qu'ils ont reçu les comptes 2025 ainsi qu'une note de présentation synthétique.

Le Compte Financier Unique retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la commune au cours de l'exercice 2025. Il permet de mesurer la situation financière de la collectivité à la clôture de l'année et d'apprécier les marges de manœuvre disponibles pour 2026.

Une situation financière améliorée, à consolider dans la durée

Les comptes 2025 confirment l'amélioration de la situation financière de la commune depuis le début du mandat. La dette a diminué, la trésorerie s'est renforcée, le fonds de roulement a progressé et la commune retrouve un niveau d'autofinancement plus favorable qu'en début de période. Cette évolution permet d'aborder l'exercice 2026 sur des bases plus solides, avec une capacité d'action préservée.

Cette amélioration demande une vigilance en particulier sur le niveau d'épargne, la progression des charges de fonctionnement et la maîtrise, dans la durée, de la masse salariale. La trajectoire est donc encourageante, mais elle suppose de poursuivre une gestion rigoureuse et prudente.

Des résultats 2025 favorables

En section de fonctionnement, les recettes réalisées s'élèvent à **3 440 867,48 €** et les dépenses à **3 135 697,05 €**, soit un résultat propre de l'exercice de **+ 305 170,43 €**.

À ce résultat s'ajoute le report antérieur de + **823 956,71 €**, qui comprend :

- le résultat de fonctionnement communal 2024, soit + **682 200,60 €** ;
- l'excédent de fonctionnement transféré du **SIVU des Aspres**, soit + **141 756,11 €**.

Le résultat global de fonctionnement 2025 atteint ainsi + **1 129 127,14 €**.

En section d'investissement, les recettes réalisées s'établissent à **820 420,75 €** et les dépenses à **778 150,89 €**, soit un résultat propre de l'exercice de + **42 269,86 €**.

Après reprise du solde antérieur de - **183 087,37 €**, qui intègre lui aussi les effets de la reprise des comptes du SIVU des Aspres, le résultat global d'investissement 2025 ressort à - **140 817,51 €**.

Le résultat global de clôture 2025 s'élève ainsi à + **988 309,63 €**.

À cela s'ajoutent des restes à réaliser favorables, avec :

- **414 426,64 €** de dépenses restant à payer ;
- **1 130 252,61 €** de recettes restant à percevoir ;

soit un solde positif de + **715 825,97 €**.

Ce point est important : il signifie que les opérations engagées fin 2025 disposent d'un bon niveau de financement pour leur poursuite en 2026.

En fonctionnement : une gestion maîtrisée, malgré des tensions durables

Les dépenses de fonctionnement augmentent en 2025. Cette hausse doit toutefois être nuancée, car elle inclut des écritures comptables exceptionnelles liées à des cessions de terrains communaux. Hors ces écritures d'ordre, l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement reste contenue, autour de + **1,7 %**, ce qui traduit un pilotage globalement sérieux des charges courantes.

Plusieurs éléments peuvent être soulignés :

- la **baisse nette des dépenses d'électricité**, qui constitue un point favorable pour les équilibres communaux ;
- la **hausse de certains postes de gestion**, notamment en matière de maintenance, d'assurances et de gestion des services ;
- la **masse salariale** demeure le principal point de vigilance du budget communal ;
- la **baisse des charges financières**, qui confirme la maîtrise de l'endettement.

Du côté des recettes, l'exercice 2025 est marqué par une évolution favorable. La fiscalité locale reste solide, les dotations et participations progressent, et les remboursements liés à certaines absences de personnel ou participations extérieures soutiennent également l'équilibre de la section de fonctionnement.

Enfin, l'année 2025 a bénéficié d'une **recette exceptionnelle importante** liée à la cession d'un terrain communal permettant la réalisation du magasin « Utile ». Cette recette améliore sensiblement le résultat de l'exercice, mais elle doit être considérée comme un apport ponctuel, et non comme une ressource appelée à se reproduire chaque année.

En investissement : une année de réalisations concrètes

L'année 2025 marque une nette montée en puissance des investissements communaux. Les dépenses d'équipement progressent sensiblement par rapport à 2024, traduisant l'entrée dans une phase plus opérationnelle de plusieurs projets.

Très concrètement, la commune a financé en 2025 :

- **115 000 €** pour l'aménagement de terrains et réseaux ;
- **45 965 €** pour la vidéoprotection ;
- **44 000 €** pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture Granger ;
- **34 000 €** pour la création du parking rue Racine ;
- **30 000 €** pour la maîtrise d'œuvre et les études du square Guy Malé ;
- **30 000 €** pour la climatisation du centre de loisirs ;
- **25 572 €** pour la voirie avenue Saint-Galdric ;
- **15 064 €** pour la pelouse du city stade ;
- **14 069 €** pour des aménagements d'espaces verts ;
- **12 449 €** pour l'éclairage public ;
- **10 574 €** pour la voirie des Jardins du Ribéral ;
- **7 000 €** pour la fresque de la salle Saguardia à Nyls ;
- **2 739 €** pour la porte de l'église de Nyls.

À ces opérations s'ajoutent également des acquisitions et équipements utiles au quotidien des services municipaux : véhicule pour les ateliers, matériel informatique, mobilier, équipements pour l'accueil de loisirs, les écoles et les espaces sportifs, ainsi que diverses études et outils de modernisation administrative.

Autrement dit, l'investissement 2025 ne s'est pas limité à des inscriptions budgétaires : il s'est traduit par des réalisations visibles, utiles et concrètes sur le territoire communal.

Des recettes d'investissement réelles et identifiées

Les investissements réalisés en 2025 ont été financés par plusieurs ressources.

La commune a d'abord mobilisé les recettes classiques d'investissement : dotations, fonds divers et réserves, pour un montant de **297 576,44 €**.

Elle a également perçu **200 474,31 €** de subventions d'investissement. Celles-ci proviennent notamment :

- de la **CAF** et de la **MSA** pour la rénovation de l'accueil de loisirs ;
- du **Conseil départemental** au titre des amendes de police ;
- de **Perpignan Méditerranée Métropole**, via des fonds de concours ;
- de **l'État** ;
- et des participations d'urbanisme, notamment les **PUP du lotissement Racine**.

Ces recettes montrent que la commune ne finance pas seule ses projets et qu'elle sait mobiliser des partenaires extérieurs pour accompagner ses investissements.

Une programmation 2026 confortée par les restes à réaliser

La situation des restes à réaliser est particulièrement favorable.

En dépenses, ils concernent notamment :

- la poursuite du parking rue Racine, y compris la rétrocession foncière via l'EPFL ;
- les études et prestations du square Guy Malé ;
- la fin des travaux de voirie sur la zone du magasin « Utile » ;
- l'aménagement de l'impasse des Jardins du Ribéral à Nyls ;
- plusieurs équipements de sécurité, notamment les plateformes pour bâches à incendie.

En recettes, ces restes à réaliser reposent en grande partie sur des financements déjà identifiés, au premier rang desquels figure la vente du terrain **Terradas** pour **793 500 €**, complétée par diverses subventions et participations.

Cela signifie que la commune entre en 2026 avec des opérations déjà lancées et, surtout, avec des ressources en face pour en assurer l'achèvement.

En conclusion

Les comptes 2025 traduisent une amélioration réelle de la situation financière de Ponteilla-Nyls depuis le début du mandat. La commune a consolidé ses équilibres, renforcé sa trésorerie, réduit sa dette et maintenu une capacité d'investissement significative. Elle a engagé en 2025 des opérations concrètes et visibles sur le territoire, tout en sécurisant une part importante de leur financement.

Pour autant, cette amélioration ne doit pas conduire à relâcher la vigilance. L'enjeu reste de consolider durablement l'épargne, de maîtriser les charges de fonctionnement, en particulier la masse salariale, et de poursuivre les investissements utiles au territoire sans dégrader les équilibres financiers ni accroître la pression fiscale.

Il est présenté les résultats du Compte Financier Unique 2025 de la Commune comme suit :

Section de FONCTIONNEMENT

Recettes de Fonctionnement	3 440 867,48 €
Dépenses de Fonctionnement	3 135 697,05 €

• <i>Résultat de l'exercice</i>	+ 305 170,43 €
Excédent de fonctionnement antérieur	+ 823 956,71 €

Résultat Global de Fonctionnement 2025	+ 1 129 127,14 €

Section d'INVESTISSEMENT

Recettes d'Investissement	+ 820 420,75 €
Dépenses d'Investissement	+ 778 150,89 €

Résultat de l'exercice	+ 42 269,86 €
Solde d'investissement antérieur	- 183 087,37 €

Résultat Global d'Investissement 2025	- 140 817,51 €
Résultat Global de Clôture 2025	+ 988 309,63 €
Restes à réaliser en dépenses :	414 426,64 €
Restes à réaliser en recettes :	1 130 252,61 €
Solde des restes à réaliser 2025 :	+ 715 825,97 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés ayant pris part au vote :

- **Approuve** le Compte Financier Unique 2025 de la Commune tel qu'il lui a été présenté ;
- **Arrête** les résultats définitifs de l'exercice 2025 comme suit :
 - résultat de fonctionnement de l'exercice : + **305 170,43 €** ;
 - résultat global de fonctionnement avec reprise de l'excédent antérieur : + **1 129 127,14 €** ;
 - résultat d'investissement de l'exercice : + **42 269,86 €** ;
 - résultat global d'investissement avec reprise du solde antérieur : - **140 817,51 €** ;
 - résultat global de clôture 2025 : + **988 309,63 €** ;
- **Constate** les restes à réaliser 2025 comme suit :
 - restes à réaliser en dépenses : **414 426,64 €** ;
 - restes à réaliser en recettes : **1 130 252,61 €** ;
 - solde des restes à réaliser : + **715 825,97 €** ;
- **Autorise** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Maire est ensuite invité à reprendre sa place au sein de l'assemblée.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir déposé au Tribunal Administratif de Montpellier (Espace Pitot, 6, rue Pitot, 34063 Montpellier cedex 02) dans les deux mois de son affichage après transmission en Préfecture. Elle peut aussi faire l'objet, dans le même délai d'un recours gracieux ou hiérarchique, ce qui proroge de deux mois le délai de recours contentieux.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents. « Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations ».

Le Maire,

Franck DADIES

